PRESSES
UNIVERSITAIRES
DE FRANCE

Madeleine Foisil
Jean-Pierre Bardet

La Vie, la mort, le temps

Mélanges offerts à Pierre Chaunu

L
93

La vie, la mort, la foi,
le temps

M°R
108258

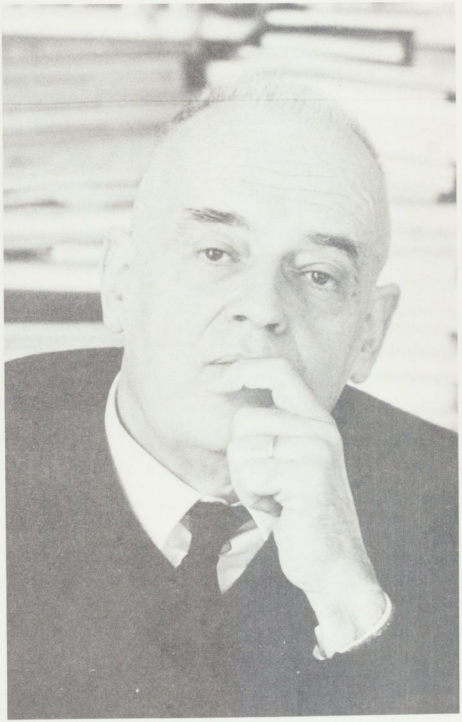

© S. Brassouls/Sygma

La vie, la mort, la foi, le temps

MÉLANGES OFFERTS
A
PIERRE CHAUNU

TEXTES RÉUNIS ET PUBLIÉS PAR
JEAN-PIERRE BARDET ET MADELEINE FOISIL



Presses Universitaires de France

DL-05031993-06770

ISBN 2 13 045153 5

Dépôt légal — 1re édition : 1993, février
© Presses Universitaires de France, 1993
108, boulevard Saint-Germain, 75006 Paris

COMITÉ D'HONNEUR

HENRI AMOUROUX
R.P. JEAN-ROBERT ARMOGATHE
R.P. PIERRE BLET
JEAN DELUMEAU
MICHÈLE ESCAMILLA COLIN
FRANÇOIS FURET
HERMANN KUSTERER
JÉRÔME LEJEUNE
EMMANUEL LE ROY LADURIE
ANNIE MOLINIÉ BERTRAND
ROLAND MOUSNIER
DIDIER OZANAM

RESPONSABLES DE LA PUBLICATION

JEAN-PIERRE BARDET
MADELEINE FOISIL

Liste des auteurs

MICHEL ANTOINE

JEAN-ROBERT ARMOGATHE

JEAN-PIERRE BARDET

MICHEL BÉE

YVES-MARIE BERCÉ

JEAN BÉRENGER

JACQUES BERTIN

PIERRE BLET

JACQUES BOMPAIRE

PHILIPPE BONNICHON

DOMINIQUE BOUREL

JEAN-LOUIS BOURGEON

LOUIS CHATELLIER

JEAN-MARIE CONSTANT

ANDRÉ CORVISIER

DENIS CROUZET

FRANÇOIS CROUZET

PIERRE COURTHIAL

HERVÉ COUTAU-BÉGARIE

PIERRE DARMON

JEAN-PIERRE DEDIEU

JEAN DELUMEAU

JACQUES DEPAUW

DOMINIQUE DINET

GÉRARD-FRANÇOIS DUMONT

YVES DURAND

JACQUELINE DE DURAND-FOREST

MICHÈLE ESCAMILLA

ANNE FILLON

MADELEINE FOISIL

FRANÇOIS FURET

BERNARD GARNIER

JEAN-MARIE GOUESSE

PIERRE GOUHIER

SERGE GRUZINSKI

CHRISTIAN HERMANN

JEAN IMBERT

HERMANN KUSTERER

FRANÇOIS LAPLANCHE

MADELEINE LAURAIN PORTEMER

FRANÇOIS LEBRUN

JEAN-PAUL LE FLEM

JÉRÔME LEJEUNE

GUY LEMEUNIER

EMMANUEL LE ROY LADURIE

MICHÈLE MÉNARD

JEAN MEYER

ANNIE MOLINIÉ-BERTRAND

DIDIER OZANAM

JEAN-MARIE PAUPERT

JEAN-PAUL POISSON

JEAN-PIERRE POUSSOU

CLAUDE QUÉTEL

ÉRIC ROUSSEL

THIERRY SAIGNES †

RAYMOND SALA

HAÏM VIDAL SEPHIHA

ALFRED SOMAN

JEAN-MARIE VALLEZ

MICHEL VEISSIÈRE

BERNARD VOGLER

Sommaire

Bibliographie de Pierre Chaunu XV

JEAN-PIERRE BARDET — Pierre Chaunu XVII

MADELEINE FOISIL — Vingt ans de séminaire avec Pierre Chaunu XXIII

HOMMAGES

HERVÉ COUTAU-BÉGARIE — La déploration de la décadence. Pierre Chaunu et Julien Freund 3

HERMANN KUSTERER — Traduire Pierre Chaunu 15

JÉRÔME LEJEUNE — Génétique, nature humaine et dons de l'esprit 23

DIDIER OZANAM — Souvenirs de la Casa Velásquez, 1948-1950 31

JEAN-MARIE PAUPERT — Quantité et structure dans la vie, la mort, la foi 37

ÉRIC ROUSSEL — Pierre Chaunu, un penseur de la liberté 45

THIERRY SAIGNES — Pierre Chaunu, l'Amérique et nous. Essai d'ego-histoire 51

LA VIE

JEAN-PIERRE BARDET — Acceptation et refus de la vie à Paris au XVIIIe siècle 67

YVES-MARIE BERCÉ — Les semeurs de peste 85

JACQUES BERTIN — Il y a deux manières de construire un planisphère 95

FRANÇOIS CROUZET — La vie et la mort dans un village poitevin des années 1930 99

GÉRARD-FRANÇOIS DUMONT — Démographie, science sociale. Caractéristiques et champs d'étude 107

ANNE FILLON — Les orphelins du dimanche 127

BERNARD GARNIER — Viande et bêtes. Variations saisonnières de l'approvisionnement de Paris aux XVIIIe et XIXe siècles 147

SERGE GRUZINSKI — Les fantômes de l'Isabela : notes pour une anthropologie historique de la découverte du Nouveau Monde 171

R.F.

JEAN MEYER — Les élites des villes portuaires à l'époque moderne 187

ANNIE MOLINIÉ-BERTRAND — La procréation dans la cabale et la tradition espagnole 205

JEAN-PAUL POISSON — Femmes, famille, société : les orientations du dimorphisme sexuel dans l'activité notariale à Chambéry en 1698. Esquisse d'une approche quantitative 215

HAÏM VIDAL SEPHIHA — La *vie* en hébreu et en ladino 225

ALFRED SOMAN — Sur la fin des sorciers au XVIIe siècle 229

BERNARD VOGLER — La famille dans les recueils de prières luthériens, 1550-1700 249

LA MORT

MICHEL BÉE — Le théâtre de l'échafaud à Caen au XVIIIe siècle 259

DOMINIQUE BOUREL — La mort dans la pensée juive contemporaine 273

JEAN-MARIE CONSTANT — L'expression du sentiment de la douleur face à la mort dans les Mémoires des gentilshommes des XVIe et XVIIe siècles. Une piste de recherche dans l'histoire des sensibilités 277

DENIS CROUZET — Un chevalier entre les « mâchoires de la mort » : note à propos de Bayard et de la guerre au début du XVIe siècle 285

PIERRE DARMON — Etre cancéreux et mourir, 1700-1850 295

MICHÈLE ESCAMILLA — Mourir à Tordesillas 311

JEAN-PAUL LE FLEM — La violence et la mort chez un aventurier espagnol. Le capitaine Alonso de Contreras et « sus vivencias » 331

MADELEINE FOISIL — Sainteté et constance face à la mort au temps de Louis XIII 339

JEAN IMBERT — Mourir à l'hôpital 345

MADELEINE LAURAIN PORTEMER — Préparation à la mort d'un cardinal ministre : Mazarin 359

CLAUDE QUETEL — Fallait-il brûler Simon Morin ? 369

RAYMOND SALA — La famille et la mort dans les Pyrénées catalanes (XVIIe, XVIIIe et XIXe siècles). Sensibilités et mentalités religieuses en Haut-Vallespir 379

LA FOI

JEAN-ROBERT ARMOGATHE — *Beatitas e Scripturis*. Un exégète calviniste au XVIe siècle : Jac. Kimedontius 397

JEAN BÉRENGER — *Pietas austriaca*. Contribution à l'étude de la sensibilité religieuse des Habsbourg 403

PIERRE BLET — Le nonce Nicolò di Bagno et le jansénisme, 1651-1656 423

PHILIPPE BONNICHON — Méditation du samedi saint 439

JEAN-LOUIS BOURGEON — Quand la foi était révolutionnaire : les sermons d'un curé parisien, Simon Vigor, en 1570-1572 471

LOUIS CHATELLIER — Sur une question de Pierre Chaunu à propos de la déchristianisation au XVIIIe siècle 485

PIERRE COURTHIAL — Quelques réflexions sur « Bible et Histoire » 495

JEAN-PIERRE DEDIEU — « Autant d'amour que de crainte ». Les Castillans et l'Inquisition 505

JEAN DELUMEAU — Génèse et chronologie : Adam et Eve au paradis terrestre 517

JACQUES DEPAUW — Dans les *Mémoires* de Madame de la Guette : la vie, la mort, la foi 527

DOMINIQUE DINET — Une congrégation diocésaine : les sœurs de l'Union chrétienne d'Auxerre, XVIIe-XVIIIe siècles 537

YVES DURAND — René Halloche et le prophétisme dans l'ouest de la France, fin XVIIIe-début XIXe siècle 553

JACQUELINE DE DURAND-FOREST — Aspects de la confession en Nouvelle Espagne à travers quelques ouvrages d'évangélisation 567

PIERRE GOUHIER — Un martyr ordinaire. L'exécution de Toussaint Gombault, le 5 avril 1793 577

CHRISTIAN HERMANN — Foi, guerre et paix dans la correspondance de Philippe IV et de sœur Marie d'Agreda 589

FRANÇOIS LAPLANCHE — « Il est descendu aux enfers » 599

FRANÇOIS LEBRUN — La fin du protestantisme en Bas-Vendômois vue par un gentilhomme valet de chambre de Louis XIV 615

MICHÈLE MÉNARD — Regards sur le visage du Christ 621

JEAN-MARIE VALLEZ — La suppression des temples protestants dans le ressort du diocèse de Bayeux 1665-1685 629

MICHEL VEISSIÈRE — Ce que croyait Guillaume Briçonnet, évêque de Meaux 643

LE TEMPS

MICHEL ANTOINE — Pierre de Masparraulte, intendant de justice au temps des guerres de religion 659

JACQUES BOMPAIRE — Diplomatique et rhétorique à l'époque de Michel VIII Paléologue, 1258-1282 671

ANDRÉ CORVISIER — L'échec d'une opération de prestige : « le détournement des eaux de l'Eure ». Mythes et réalités 683

FRANÇOIS FURET — A la naissance de l'idée d'Ancien Régime 693

JEAN-MARIE GOUESSE — L'Ange exterminateur. L'iconographie du châtiment de Rouen en 1640 703

GUY LEMEUNIER — « Porque las cosas divididas sin memoria perecen. » Regard anthropologique sur le majorat castillan 719

EMMANUEL LE ROY LADURIE — Réflexions sur la Fronde 725

JEAN PIERRE POUSSOU — Révolution, religion et économie dans l'Angleterre des années 1640 : un retour à Guizot et à Gardiner ? 745

Liste des souscripteurs 759

Une malencontreuse confusion a abouti à omettre de joindre à ce recueil la contribution de notre collègue Bartolomé Bennassar. Nous le prions instamment de bien vouloir excuser cette bévue. Son article sera édité dans une prochaine livraison de la revue *Histoire, Economie, Société*.

BIBLIOGRAPHIE DE PIERRE CHAUNU

Eugène Sue et la IIe République, Paris, PUF, 1948, 70 p.
Histoire de l'Amérique latine, Paris, PUF, 1949, 9e éd., 1976, 128 p.
Séville et l'Atlantique (1504-1650), Paris, SEVPEN, 1955-1960, 12 vol. gr. in-8° et in-4°, 7 343 p. Première partie statistique, avec la collaboration d'Huguette Chaunu.
Les Philippines et le Pacifique des Ibériques, Paris, SEVPEN, 1960-1966, 2 vol. gr. in-8° et in-4°, 302 et 80 p.
Collaboration à *L'Histoire universelle*, t. III : *Encyclopédie de la Pléiade*, Paris, Gallimard, 1958.
Collaboration au *Monde contemporain*, Paris, Hatier, 1962.
L'Amérique et les Amériques de la préhistoire à nos jours, Paris, A. Colin, 1964, gr. in-8°, 470 p., 40 pl. h.t., 15 cartes, 14 graphiques, 90 fig.
Collaboration à *L'Espagne au temps de Philippe II*, Paris, Hachette, 1965.
Las Grandes Lineas de la producción historica en America latina, Caracas, Un. Central de Venezuela, 1965, gr. in-8°.
La Civilisation de l'Europe classique, Paris, Arthaud, 1966, gr. in-8°, 706 p., 264 héliogravures, 8 pl. en couleurs, 37 cartes et plans ; 2e éd., 1971.
L'Expansion européenne du XIIIe au XVe siècle, Paris, PUF, 1969, 400 p. ; 2e éd., 1983.
Conquête et exploitation des nouveaux mondes, Paris, PUF, 1969, 448 p. ; 3e éd., 1987.
Collaboration à *L'Histoire de Normandie*, Toulouse, Privat, 1970.
Collaboration au *Bâtiment, enquête d'histoire économique (XIVe-XIXe siècle)*, 550 p., Paris, Mouton, 1971.
La Civilisation de l'Europe des Lumières, gr. in-8°, 670 p., 239 héliogravures, 8 pl. coul., 53 cartes et plans, Paris, Arthaud, 1971.
Collaboration à *Documents de l'histoire de Normandie*, Toulouse, Privat, 1972.
Introduction à la réédition de *La Prépondérance espagnole*, d'Henri Hauser, Mouton, 1973, XL, 594 p.
L'Espagne de Charles Quint, Paris, SEDES, 1973, 2 vol., 660 p.
Collaboration à *Faire l'histoire*, Paris, Gallimard, 3 vol., 1974.
Histoire, science sociale, 438 p., Paris, SEDES, 1re éd., 1974, 2e éd., 1983.
Le Temps des réformes. La crise de la chrétienté, l'éclatement, Paris, Fayard, 1975, 572 p. ; 2e éd., 1976 ; 3e éd., 1981.
De l'histoire à la prospective, Paris, R. Laffont, 398 p., 1975 ; 2e éd., 1976.
La Mémoire de l'éternité, 300 p., Paris, R. Laffont, 1975 ; 2e éd., 1976.
Le Refus de la vie, analyse historique du présent, Paris, Calmann-Lévy, 1975 ; 2e éd., 1976, 344 p.
Collaboration aux *Terreurs de l'an 2000*, Paris, Hachette-Sciences humaines, 1976, 270 p.
Les Amériques, XVIe, XVIIe, XVIIIe siècle, Paris, A. Colin, 1976, 272 p.
La Peste blanche, Paris, Gallimard, 1976, 272 p. (avec Georges Suffert).
L'Histoire économique et sociale de la France (1450-1650), Paris, PUF, 1977, 503 p. (avec Richard Gascon).
Séville et l'Amérique aux XVIe et XVIIe siècles (avec Huguette Chaunu), Paris, Flammarion, 1977, 367 p.

Lettre aux Eglises (avec François Bluche), Paris, Fayard, 1977, 211 p.
Histoire économique et sociale du monde (en collaboration), t. I, Paris, A. Colin, 1977, 600 p.
La Mort à Paris (XVIe, XVIIe, XVIIIe siècle), Paris, Fayard, 1978, 550 p. ; 2e éd., 1984.
La Violence de Dieu, Paris, R. Laffont, 1978, 220 p.
La Mémoire et le Sacré, Paris, Calmann-Lévy, 1978, 288 p. ; 2e éd., Pluriel, 1979.
Histoire quantitative, histoire sérielle, Paris, A. Colin, 1978, 310 p.
Le Sursis, Paris, R. Laffont, 1978, 344 p.
La France ridée (en collaboration), Paris, Pluriel, 1979, 520 p.
Un futur sans avenir, histoire et population (avec Jean Legrand), Paris, Calmann-Lévy, 1979, 320 p.
Maiastra (en collaboration), Paris, Plon, 1979, 324 p.
Histoire et Foi, Paris, France Empire, 1980, 314 p.
Histoire et Imagination, la transition, Paris, PUF, 1980, 304 p.
Eglise, culture et société, Réforme et Contre-Réforme (1517-1620), Paris, SEDES, 1980 ; 2e éd., 544 p.
Histoire et Décadence, Paris, Perrin, 1981, 365 p.
La France, histoire de la sensibilité des Français à la France, Paris, R. Laffont, 1982, 380 p. et Pluriel, 1983, 450 p.
Ce que je crois, Paris, Grasset, 1982, 265 p.
L'Europe des Lumières, Paris, Flammarion, « Champs », 1982, 450 p.
Le Chemin des Mages, dialogues avec Gérard Kuntz, Lausanne, PBU, 1983, 150 p.
Pour l'histoire, Paris, Perrin, 1984, 428 p.
Le Temps des Réformes, Paris, Ed. Complexe, 1984, 2 vol., 572 p.
L'Europe classique, Paris, Arthaud-poche, 1984, 512 p.
L'Historien dans tous ses états, Paris, Perrin, 1984, 690 p.
L'Historien en cet instant, Paris, Hachette, 1985, 365 p.
Rétrohistoire, Paris, Economica, 1985, 1 028 p.
Au cœur religieux de l'histoire, Paris, Perrin, 1986, 600 p.
L'Aventure de la Réforme, DDB, Hermé, 1986, in-folio, 288 p.
Une autre voie (avec Eric Roussel), Paris, Stock, 1986, 256 p.
La Liberté, Paris, Fayard, 1987, 320 p.
Du big bang à l'enfant, Paris, DDB, 1987, 137 p.
Essais d'egohistoire (en collaboration), Paris, Gallimard, 1987, 370 p.
L'Obscure Mémoire de la France, Paris, Perrin, 1988, 484 p.
Apologie par l'histoire, Œil, Tequi, 1988, 618 p.
Le Grand Déclassement, Paris, R. Laffont, 1989, 300 p.
Collaboration à l'édition du *Journal de Jean Héroard* par Madeleine Foisil, Paris, Fayard, 1989, 2 vol., 3 140 p.
Trois Millions d'années, quatre-vingts milliards de destins, Paris, R. Laffont, 1990, 345 p.
Reflets et miroir de l'Histoire, Paris, Economica, 1990, 681 p.
Dieu. Apologie, Paris, DDB, 1990, 200 p.
Colère contre colère, Seghers, 1991, 254 p.
L'Aventure de la Réforme - Le Monde de Jean Calvin, édition refondue, Ed. Complexe, 1991, 200 p.
Introduction à la réédition des Traités réformateurs de Luther (1520), Aubier, 1992.
Introduction à la réédition des Propos de table de Luther, Aubier, 1992.
Brève histoire de Dieu, R. Laffont, 1992, 315 p.
Christophe Colomb ou la logique de l'impossible, F. Bourin, 1993.

Pierre Chaunu

JEAN-PIERRE BARDET

Pierre Chaunu est né en Lorraine le 17 août 1923, et y a vécu jusqu'à son quinzième anniversaire. Cette terre natale souvent évoquée dans ses écrits autobiographiques, il l'a décrite comme le lieu fondateur de sa mémoire. Là s'entremêlent la trace des combats de la Grande Guerre encore si présente de son enfance et l'indistinct souvenir d'une mère arrachée à la vie alors qu'il n'avait que quelques mois. Elevé dans sa famille maternelle, choyé, sans doute aussi un peu seul, il a été fondamentalement marqué par sa rencontre précoce avec la mort, lorsque disparaît brutalement l'oncle aimé qui l'avait accueilli. Pour Pierre Chaunu, cette expérience du temps qui brise a fondamentalement contribué à la formation de sa sensibilité et a guidé les choix essentiels de sa vie. Il n'a finalement hésité qu'entre la médecine qui guérit et l'histoire qui explique.

Etudiant en Sorbonne pendant l'Occupation, il achève son diplôme d'études supérieures au moment de la Libération. La véritable aventure intellectuelle commence alors. Il a le bonheur de découvrir à l'occasion de leçons d'agrégation, un maître prestigieux, Fernand Braudel. Si le jeune agrégé qui, par fidélité provinciale, choisit en 1947 un premier poste lorrain, à Bar-le-Duc, est bien décidé à devenir un chercheur, il hésite encore sur le terrain de son enquête. La perspective de publication de son mémoire de DES (ce travail consacré à Eugène Sue est édité en 1948 par les PUF) conforterait-elle le choix un peu conventionnel, mais rassurant, d'une de ces monographies départementales qui font à ce moment le bonheur des dix-neuvièmistes ?

En tout cas, l'hésitation est brève et la réorientation radicale : la publication en 1949 du *Que sais-je ?* sur l'histoire de l'Amérique latine le confirme. En réalité la résolution est arrêtée dès la première année de lycée : Pierre Chaunu est alors bien présent au sein du petit cénacle qui prépare l'essor de ce que l'on appellera l'école historique française. En 1948 précisément s'opère la création de la VIe section de l'Ecole pratique des hautes études, un vieux projet du XIXe siècle inscrit dans les statuts fondateurs et que Lucien Febvre et Fernand Braudel réactivent. L'Ecole des annales se trouve enfin un lieu. Pierre Chaunu et son épouse Huguette Catella se mettent généreusement,

sans ménager leur temps, au service de la maison naissante en assistant les pères fondateurs.

De 1948 à 1951, le jeune couple séjourne en Espagne, à Madrid et surtout à Séville (Pierre est pensionnaire de la Casa de Vélasquez). Au prix d'un travail acharné, est réalisée l'œuvre commune d'une collecte documentaire gigantesque. Il faudra une dizaine d'années pour maîtriser ce formidable recueil : de retour en France, Pierre Chaunu enseigne pendant cinq ans dans le secondaire avant de bénéficier de 1956 à 1959 d'un détachement au CNRS. A l'achèvement de sa thèse (soutenue en 1960), il opte pour l'Université et s'éloigne définitivement des cercles de la recherche spécialisée. Il s'est expliqué sur cette orientation imposée en partie par les circonstances : elle lui a donné une chance d'échapper aux contraintes des séminaires fermés et des champs étroits. Chargé d'enseignement à l'université de Caen dès 1959, il y devient rapidement professeur titulaire. Entouré de ses premiers élèves, Pierre Chaunu est un actif initiateur d'enquêtes ; le Centre de recherche d'histoire quantitative fondé en 1966 devient le lieu d'action et d'échanges du petit groupe de départ ; ses membres seront les premiers lecteurs d'un livre éclatant, *La Civilisation de l'Europe classique* qui situe d'emblée son auteur parmi les plus grands. En 1970, Pierre Chaunu devient professeur à la Sorbonne ; en 1982, il est membre de l'Institut.

Ce parcours sans faute pourrait être celui d'un brillant universitaire qui aurait bien rempli sa carrière en la balisant par une grande thèse de départ et quelques beaux livres en repères. Chacun sait que l'itinéraire de Pierre Chaunu ne coïncide pas exactement avec cette trajectoire classique et enviable. Une bibliographie très impressionnante ferait-elle la différence ? Il est vrai qu'aucun autre intellectuel n'atteint les records de publication de l'auteur de Séville : des dizaines de livres, des centaines d'articles, de quoi remplir une bibliothèque. Cette presque effarante activité déborde encore dans d'autres domaines. Pierre Chaunu est journaliste, chroniqueur à la radio et à la télévision, polémiste, homme de médias ; il irrite, il enthousiasme, on le conteste, mais personne ne met en doute sa bonne foi. Son originalité, sa particularité réside bien là, hors des normes, dans l'explosion du talent et dans la véhémence des options.

Comment rendre compte de cette œuvre bouillonnante, multiple, dans des pages qui ne doivent dire que l'indispensable ? On concevra qu'il faille adopter une forme un peu particulière pour cette présentation et l'on devra pardonner ce qu'elle aura de mutilant. En parcourant au galop quelques œuvres essentielles, il est bien évidemment impossible de saisir dans toute leur ampleur et l'inspiration et le souffle. L'auteur de ces lignes a cru bon de centrer son exposé sur l'œuvre historique, parce qu'il est convaincu que l'engagement civique de Pierre Chaunu se fonde sur une lecture éclairée du temps, sur une sensibilité au changement projeté jusque dans le présent.

Il serait assurément bien peu pertinent de prophétiser l'avenir intellectuel de Pierre Chaunu en découvrant le chantier de sa première recherche. Elle

pouvait ainsi conduire à une solide et érudite spécialité d'histoire économique latino-américaine. La communauté a été impressionnée par la masse de la publication : les douze volumes de Séville et l'Atlantique (1955-1960) et les deux tomes du *Pacifique* (1960-1966) dont l'ampleur, il convient de le souligner, résultait d'une considérable publication documentaire. Elle était justifiée par la difficulté et par la fragilité des sources et à la taille de l'enjeu. Il s'agissait de rendre compte du plus important échange de marchandise de l'histoire moderne. Pierre Chaunu a eu l'occasion de rappeler l'hypothèse de départ, notamment dans une édition abrégée de sa thèse (1977) : le retournement conjoncturel du début du XVIIe siècle, traduit par une nette rupture tendancielle du trafic de l'Atlantique était-il provoqué par le détournement d'une notable partie de la production d'argent américain en faveur de la Chine ? Il faudrait pouvoir rendre compte dans le détail de la minutieuse analyse des cycles qui sous-tend la démonstration, un modèle du genre. Une conclusion s'impose qui détruit l'hypothèse et fait rebondir l'interrogation. La conjoncture du Pacifique ne diffère guère de celle de l'Atlantique. L'explication est ailleurs, dans la catastrophe démographique détectée et mesurée par un groupe de chercheurs de Berkeley. Pierre Chaunu confessera ses hésitations avant d'accepter les calculs les plus pessimistes. La certitude l'emportant sur le doute, lui reviendra le mérite d'avoir perçu l'effet du fatal choc microbien sanctionnant la rencontre d'Européens plus ou moins immunisés, mais porteurs de germes et des fragiles indigènes. En bouclant sa démonstration, Pierre Chaunu découvrait les dimensions historiques de la démographie.

Peu d'historiens avaient tant fait en si peu d'années : moins de douze ans pour parcourir cette fabuleuse carrière des Indes, pour la décoder et en proposer une interprétation indiscutable. Le couple Chaunu apportait une contribution majeure à l'histoire du désenclavement mondial. Par la suite, Pierre Chaunu s'éloignera de ce premier chantier. Certes, il continuera à s'intéresser à l'Amérique latine, à diriger des travaux sur le Nouveau Monde, mais après la publication de *L'Amérique et les Amériques* (1964) et celles de deux tomes de la collection « Nouvelle Clio » consacrés aux grandes découvertes (1969), on chercherait en vain les travaux originaux sur ce thème. De même, on note une distance toujours plus grande à l'égard de l'histoire économique, à l'exception toutefois de deux contributions importantes parues en 1977. Il est clair que les centres d'intérêt se sont déplacés. Volonté de renouvellement, assurément et aussi rencontre presque ethnographique du spécialiste de l'Amérique avec les réalités pour lui exotiques du Vieux Continent. Ses Hurons seront les paysans du Calvados.

La parution de *La Civilisation de l'Europe classique* (1966) constitue en somme le faire-part de cette réorientation européenne, une redécouverte étonnée enrichie par l'expérience américaine. Par les méthodes de la nouvelle histoire aussi. Les sept cents pages de ce superbe livre fournissent un étourdissant survol d'un long siècle. Pas de rejet de l'événement (Pierre Chaunu s'est toujours un peu défié de la condamnation de l'histoire positiviste) : une relecture

des faits établis. Ne cherchez pas dans ces pages le détail méticuleux des batailles et des traités, découvrez plutôt une interprétation qui intègre harmonieusement les apports des recherches nouvelles. Une grande place est faite à l'économie historique, alors en majesté ; les analyses de l'histoire des mentalités s'inscrivent dans l'argumentation ; on découvre aussi une évocation forte, admirative de la démographie historique encore balbutiante. Les travaux fondateurs de Louis Henry, ceux de Pierre Goubert qui vient de publier (1960) l'exceptionnel *Beauvaisis* sont longuement évoqués ; à côté des références illustres, Pierre Chaunu se plaît à souligner l'apport de ses élèves caennais et à révéler les premiers acquis en matière de démographie normande. Le livre s'achève par deux beaux chapitres consacrés à la révolution scientifique du grand siècle et à une révolution religieuse qui est celle des églises constituées et des divisions confortées.

En écrivant l'*Europe classique*, Pierre Chaunu innove. Il rompt avec les formules académiques. Il ne fournit pas une de ces synthèses destinées à s'inscrire dans une longue et traditionnelle série d'histoires générales dont la France a la spécialité et les lecteurs. Contrairement aux usages reçus, son essai est hardi, évocateur, non descriptif, il mêle aussi les faits et la culture. Mais l'originalité est ailleurs encore. La trame chronologique n'est plus que le support d'une autre histoire, rêvée et programmée par l'Ecole des annales. Il y a eu avant l'Europe classique d'éclatantes réussites ; mais le livre de Pierre Chaunu est la première synthèse conforme à la nouvelle histoire. Le public ne s'y est pas trompé. Le succès a été grand et sans réticence.

La publication de *La Civilisation de l'Europe des Lumières* (1971) a été très bien accueillie mais a eu moins d'effet de surprise que le précédent ouvrage. On y retrouve pourtant le même souci de l'innovation. Une vigoureuse démonstration constitue, là aussi, un état des lieux des nouveaux fronts de recherche. Mais ici, une approche différente, dictée par la consistance particulière d'un siècle de mutations : un intérêt soutenu pour la démographie qui en peu de temps vient d'accumuler une abondante moisson de résultats et permet désormais d'entrevoir le changement ; une très large place à la réflexion sur la croissance ; les analyses culturelles se lient sans rupture à la démonstration d'ensemble qui décrit et interroge les mises en question du siècle des grands tournants.

Pierre Chaunu se refuse à situer explicitement sa démarche dans le cadre d'une théorie de l'histoire. Son approche pourtant porte clairement la marque d'une conception associant hypothèses et recherche empirique. Ainsi la force de démonstration repose-t-elle sur le cheminement, le rebondissement et même la relance des hypothèses. Cessant par la force des choses d'être un historien d'archives, il va s'efforcer précisément de détecter et de solliciter l'innovation, soit par ses publications, soit dans le cadre des enquêtes qu'il dirige.

On découvre dans un ouvrage destiné aux étudiants, *Histoire, science sociale* (1974) une réflexion méthodologique qui décrit bien la pensée historique de Pierre Chaunu. En faisant le bilan de deux ou trois décennies de pratique

historique, il dégage la leçon des apports et leur chronologie ; il esquisse (prophétie qui s'est révélée parfaitement exacte) un cheminement d'avenir. D'abord l'histoire économique qui a permis de poser les problèmes de méthode. D'elle vient la quantification. En seconde étape, la démographie historique qui élargit le champ des possibles en rendant accessible une mesure des comportements et en offrant à la fois une méthode et une voie. En troisième lieu, le triomphe, encore inachevé en 1974, d'une histoire culturelle sérielle qu'annoncent alors les travaux de Philippe Ariès et ceux de Michel Vovelle. Le contenu du livre fournit une illustration de cette trilogie thématique : l'économie s'inscrit dans une analyse d'un espace en voie de désenclavement ; le culturel présente un homme occidental que spécifient ses comportements démographiques et familiaux, et que révèlent ses attitudes face à la mort. Toutes ces approches, même dans leurs aspects les plus structurels, sont placées sous le signe du changement. Ce livre est aussi un plaidoyer enthousiaste en faveur de la double innovation de la quantification et de l'invention documentaire sérielle : « Du travail de Michel Vovelle et de Jean-Marie Gouesse, une première leçon se dégage. On n'atteint pas le troisième degré [celui de l'histoire des mentalités] avec des sources habituelles, la mutation de l'histoire sérielle, au troisième niveau, est d'abord une mutation documentaire. Le document massif trouvé, le décryptage réalisé, il suffit d'adapter les méthodes, celles éprouvées de l'histoire sérielle, voire quantitative, des secteurs facilement quantifiables de l'économique et du social » (*Histoire, science sociale*, p. 385).

Dans le domaine concret de la recherche, Pierre Chaunu a activement contribué à la mise en œuvre de ce programme en guidant ses étudiants de maîtrise et de doctorat et l'équipe de son séminaire vers des chantiers innovateurs. Retenons trois références qui illustrent, chacune de manière différente, cet haletant décodage de l'histoire des attitudes. *La mort à Paris* (1978) propose à la fois une vaste réflexion sur l'histoire culturelle de la mort et une mesure des comportements saisis dans les testaments parisiens ; *La naissance de l'intime* (1988), œuvre due au talent d'Annick Pardailhé-Galabrun, parle de la manière d'habiter des vivants à partir d'un document de mort, l'inventaire après décès ; enfin la publication du *Journal de Jean Héroard* (1989), aboutissement d'un immense travail de Madeleine Foisil, nous apporte la série par excellence, celle du relevé minutieux, au jour le jour, de chacun des instants de l'enfance de Louis XIII qui raconte d'une manière plus générale les rapports à l'enfant au début du XVIIe siècle.

Pierre Chaunu regrette parfois de n'être plus un manieur d'archives, mais il y conduit ses élèves et leur fournit au passage les clés de lecture qui font l'essentiel du regard de l'historien. Bien plus, il sait les lire, eux ses disciples et tous les autres, avec infiniment de sympathie et pour cela, il parvient à détecter l'innovation qui germe. Tout au long de sa carrière, il a été membre élu des commissions nationales du CNRS et des conseils des universités (CSU, CNU etc.) qu'il a souvent présidés : au cours de ces longues séances, il a su retenir les noms de centaines de jeunes chercheurs et capter les

messages neufs de ces savants en herbe. Par ses comptes rendus publiés dans les revues universitaires et par ses chroniques du *Figaro*, il a proposé à des lecteurs très divers la continuité d'une découverte de la science en marche, en somme une histoire de l'histoire. Faut-il signaler que ces notes, parfois longues, ne sont pas de simples descriptifs, qu'elles fournissent une réflexion et une mise en perspective ? Opportunément, Pierre Chaunu a réuni la plupart de ses articles scientifiques et de ses comptes rendus dans des ouvrages, parfois thématiques. Notons au passage : *Histoire quantitative, Histoire sérielle* (1978), *Pour l'Histoire* (1984), *L'historien dans tous ses états* (1984), *Rétrohistoire* (1985), *Au cœur religieux de l'Histoire* (1986), *Apologie pour l'Histoire* (1988) et *Reflets et miroir de l'Histoire* (1990).

Plus que tout autre historien, Pierre Chaunu est un homme de médias, un journaliste de l'écrit et de la radio. Plus que tout autre aussi, il a contribué à faire connaître et à faire aimer l'histoire des universitaires. Mais son intervention ne s'arrête pas à ce compte rendu permanent des aventures savantes. Pierre Chaunu est un homme engagé, un homme de foi qui ne cache pas ses idées, qui dit ses colères et qui intervient dans la vie de la cité chaque fois qu'il le juge nécessaire, sans intolérance, mais avec passion. On sait son combat pour la famille et pour la vie. Il a été l'un des premiers à détecter le retournement conjoncturel de la fécondité et à avancer que cela constituait un danger pour le monde occidental. Il faudrait citer de nombreux ouvrages pour simplement évoquer la densité et la continuité des interventions de Pierre Chaunu sur ce thème du déclin démographique : retenons au passage les pages presque prémonitoires présentées dans *De l'histoire à la prospective* (1975), dans *Le refus de la vie…* (1975), celles écrites avec Georges Suffert dans *La peste blanche* (1976). La liste pourrait être allongée. Il n'est pas possible de développer ici un argumentaire fondé en particulier sur la transmission de la mémoire (autant de récepteurs que d'émetteurs). On sait aussi que cette croisade a irrité et suscité la contre-offensive d'intrépides défenseurs des berceaux vides et des ventres plats. Les prises de position de Pierre Chaunu ont surpris aussi, comme si un intellectuel devait rester sur son olympe et ne jamais redescendre parmi les hommes. Surprise suspecte, après des décennies consacrées à l'apologie de l'engagement. Celui-ci devrait-il toujours aller dans le même sens ?

Vingt ans de séminaire avec Pierre Chaunu

MADELEINE FOISIL

Dans sa belle et vibrante présentation de Pierre Chaunu, qui a été pour lui un maître et un ami, Jean-Pierre Bardet a tout dit mais il me permettra, je n'en doute pas, d'évoquer, en une courte intervention, le séminaire de recherche à Paris qui s'est tenu pendant plus de vingt ans le mardi de dix-sept heures à dix-neuf heures, au Centre de recherches sur la civilisation de l'Europe moderne. Rendez-vous de la semaine qui aura constitué pour les privilégiés qui y ont assisté : étudiants, collaboratrices, chercheurs, un moment irremplaçable, indéfiniment renouvelé.

La place première des participants a été celle des étudiants qui, pour la première fois, se choisissent un maître et réalisent, dans la ferveur du sujet à étudier, l'enthousiasme de la découverte, leur première expérience du métier d'historien. Plus de trois cents mémoires achevés, d'excellente qualité, conservés, utilisés, consultés, témoignent de leur fructueux passage sous la direction d'un maître prestigieux. Ce sont ceux-ci qui ont constitué le sel de la terre des trois ouvrages collectifs publiés au cours de ces vingt années. Ils sont cités par Jean-Pierre Bardet.

Des « collaboratrices » je ne citerai que le nom d'Annick Pardailhé-Galabrun qui a eu dans cette fonction auprès de Pierre Chaunu, une place éminente. Il y a deux ans, en 1990, prématurément elle a été rappelée à Dieu. Compétente, active, joyeuse, elle a été l'exemple de la conscience professionnelle, de l'excellence du travail accompli, dans l'entente et dans l'harmonie des relations.

Des chercheurs nombreux, jeunes, sont venus présenter leurs travaux sur les sujets les plus divers ; les programmes établis et conservés précieusement en témoignent. Chaleureusement accueillis, écoutés avec attention, ils ont été vivifiés, certains bouleversés même parfois, par les interventions du maître qui leur ouvrait des portes insoupçonnées, élargissant le champ de leur travail, lui donnant une dimension nouvelle, tout en le respectant profondément dans son originalité, son apport. Car Pierre Chaunu est un homme de délicatesse de cœur et de respect de l'autre.

Le cœur d'un séminaire, c'est la présence du maître, la manifestation de

sa personnalité, l'irremplaçable apport de son expérience et du travail partagé avec lui.

Le séminaire de recherche du mardi a été l'une des « voix » de Pierre Chaunu, homme de l'oral, de la communication, de la transmission. Tous ceux qui ont participé à ces innombrables séances ont été les témoins d'une écoute très attentive de sa part, de l'irruption soudaine d'une intuition, des fulgurances de l'esprit, du travail à haute voix de la pensée. Tout cela exprimé avec une puissance communicative et chaleureuse qui transfigure une recherche, lui donne une impulsion exceptionnelle. « Feu central de la pensée », belle violence créatrice « impetus violenta vis » *(La violence de Dieu)*, ces mots mêmes de Pierre Chaunu définissent bien ce qu'il a été dans ce séminaire et dont nous avons été les témoins. Avec d'immenses lectures, une mémoire exceptionnelle, il a abordé les plus grands problèmes de la destinée humaine, les plus hauts sommets de la pensée. Mais aussi avec sa sensibilité très vive, enracinée dans le réel, le vécu, il s'est penché avec un égal intérêt sur le monde modeste et les humbles problèmes de la vie quotidienne. Le beau livre de *La naissance de l'intime* qu'il a dirigé en est un témoignage.

Les travaux accomplis dans cette atmosphère, ceux des étudiants en particulier, ont été marqués par cette parole, ils en ont acquis une qualité supplémentaire et certains d'entre eux ont été vraiment révélés à eux-mêmes par cette voix large qu'ils entendaient et la confiance qui leur était faite.

Tels ont été quelques traits essentiels du séminaire de Pierre Chaunu le mardi soir, salle 331 pour les initiés, de dix-sept heures à dix-neuf heures, dont j'ai voulu avec ce texte trop court, bien imparfait, garder la mémoire.

Homme de foi — je l'ai reçue par grâce —, je crois que la vie a un sens, que le monde a un sens, que ce sens nous vient par la mémoire, la mémoire gardée, la mémoire retransmise, que ce sens est Parole, que ce sens est Personne, que ce sens est celui d'une vie au milieu de la vie, une histoire au milieu de l'histoire, une vie et une histoire qui donnent mon sens à la vie, à l'histoire et au monde. Cette foi, je la partage avec des millions d'hommes dans la chaîne d'une durée qui avance et qui se gonfle et qui se conserve vivante en avançant.

Pierre CHAUNU,
Ce que je crois

HOMMAGES

La déploration de la décadence : Pierre Chaunu et Julien Freund

HERVÉ COUTAU-BÉGARIE

Le XXe siècle est le siècle des ruptures. Dans tous les domaines, l'accélération du progrès technique a induit des changements d'une ampleur inouïe et donné naissance à un type de société radicalement différent de celui qu'avaient connu les siècles précédents. La révolution démographique a entraîné une croissance exponentielle de la population qui atteint des proportions que beaucoup d'observateurs jugent effrayantes[1]. La croissance économique s'est accélérée au point de permettre l'entrée dans la société de consommation de masse[2]. Le progrès technique est tellement rapide que l'on sait que beaucoup de matériaux qu'utiliseront les industries de pointe dans la décennie 2000-2010 ne sont pas encore disponibles. Le contrecoup de ces changements prodigieux se retrouve dans l'organisation politique et sociale avec l'avènement de la démocratie de masse qui entraîne chez les pays les plus avancés (sauf le Japon) le passage d'une politique de puissance à une politique de bien-être[3]. Elle affecte également le sentiment religieux, au point que, dès 1943, Jacques Ellul parlait de post-chrétienté[4]. Elle s'exprime dans l'art contemporain qui se veut délibérément en rupture avec l'art figuratif qui l'a précédé[5]. Les sociologues essaient désespérément de caractériser cette société nouvelle, en mouvement perpétuel, qu'ils baptisent société post-industrielle (Daniel Bell, repris par Alain Touraine), société technicienne (Jacques Ellul), société du spectacle (Guy Debord), civilisation de puissance (Bertrand de Jouvenel)...

Ce monde est placé sous l'égide de l'innovation et du progrès. Très logi-

1. Parmi beaucoup d'autres, Konrad Lorenz, *Huit péchés capitaux de notre civilisation*, Flammarion, 1973. Tout récemment, Claude Lévi-Strauss, *Le Monde*, octobre 1991.

2. Il est toujours utile de lire les ouvrages, très discutés lors de leur parution et aujourd'hui absurdement délaissés, de W. W. Rostow, *Les étapes de la croissance économique*, Seuil, 1968 et *Les étapes du développement politique*, Seuil, 1977, ainsi que Bertrand de Jouvenel, *Arcadie. Essais sur le mieux-vivre*, Futuribles, 1968.

3. La littérature est inépuisable. Signalons ici le maître livre de Bernard Charbonneau, *L'Etat*, publié en 1987, près de quarante ans après avoir été écrit.

4. Cf. Jacques Ellul, *Les nouveaux possédés*, Fayard, 1973.

5. Jacques Ellul, *L'empire du non-sens. L'art et la société technicienne*, PUF, 1980.

quement il accorde aux révolutions (pas seulement dans le domaine politique) une connotation positive et dévalorise la tradition. Mais, par contrecoup, ce monde instable est inquiétant : peur du nucléaire (de la terreur de l'apocalypse au syndrome de Tchernobyl), peurs écologiques, remise en cause générale des institutions (Eglise, nation, famille, armée, justice...), mais aussi peurs quotidiennes (chômage, insécurité) nourrissent un sentiment confus, mais de plus en plus souvent exprimé, d'angoisse, dont témoignent tant la crise du politique que la montée des sectes ou la « haine du sens » que Jean-Marie Domenach assimile justement au nihilisme[6].

Cette inquiétude n'est pas neuve. Elle se développe dans la deuxième moitié du XIXe siècle, ainsi que l'a lumineusement montré Victor Nguyen : « L'inquiétude est européenne — américaine moindrement aussi —, plus ou moins limitée aux cercles intellectuels et cultivés, encore qu'il faille soupçonner de plus vastes retentissements dans les masses profondes, à la mesure d'un monde où le progrès technique et matériel n'apporte point la paix et fait au contraire surgir les guerres, les luttes sociales, le déracinement, l'égoïsme de bourgeoisies bientôt repues, tandis que l'ordre traditionnel, tant religieux que politique, semble frappé à mort. »[7] Cette inquiétude est globale. Comme le note encore Victor Nguyen, « la décadence n'est pas simplement une condamnation plus ou moins absolue du progrès : elle se lit comme son prix et mieux, son envers »[8].

Mais ce problème global est inséparable d'un environnement historique, et même national, précis. Victor Nguyen relève avec raison que « nulle part comme en France, le mythe ne prend une telle importance et ne revêt une telle cohérence »[9]. L'instabilité politique consécutive à 1789, le déclin démographique du pays, qui fut pendant longtemps le plus peuplé d'Europe, le retard économique par rapport à l'Angleterre ou à l'Allemagne, la défaite brutale de 1870 sont autant de révélateurs d'un problème français qui provoque la « méditation » de plusieurs penseurs : « En recherchant les principes et les moyens d'une régénération française, ils contribueront à établir idéologiquement la notion jusqu'ici diffuse de décadence. »[10]

Une fois de plus la France intellectuelle est en avance. Mais on pourra observer des réflexions similaires dans d'autres pays, le plus souvent liées à des catastrophes nationales. La pensée décadentiste se développe ainsi en Espagne après le désastre de 1898 face aux Etats-Unis. L'œuvre de Spengler (entreprise avant 1914) triomphe en Allemagne après la défaite et la révolution de 1918. Elle rencontre un large écho en Europe du fait du traumatisme provoqué par les massacres de la Grande Guerre. Même dans un pays épargné comme la Hollande, l'historien Johann Huizinga y puisera des éléments

6. Jean-Marie Domenach, « La démagogie et la dérision », *Le Monde*, 1er avril 1992.
7. Victor Nguyen, *Aux origines de l'Action française. Intelligence et politique à l'aube du XXe siècle*, Fayard, 1991, p. 33.
8. Victor Nguyen, *op. cit.*, p. 37.
9. Victor Nguyen, *op. cit.*, p. 39.
10. Victor Nguyen, *op. cit.*, p. 40.

de réflexion pour son livre célèbre sur le crépuscule du Moyen Age[11]. Il faut cependant préciser que la réflexion sur la décadence ne prend pas nécessairement sa source dans un événement catastrophique. Elle se développe en Angleterre au tournant du siècle, lorsqu'il apparaît que le pays se fait progressivement distancer par l'Allemagne et par les Etats-Unis, et que des auteurs comme le géographe Halford Mackinder annoncent à l'opinion qu'il faudra partager le fardeau impérial avec d'autres.

Mais, avec de tels débats, le problème de la décadence change de dimension : « Jusque vers la fin du XVIIIe siècle, on envisageait essentiellement la notion de décadence dans l'ombre de la chute de Rome. »[12] A partir du XIXe siècle, le problème d'une théorie générale de la décadence se trouve posé. Au XXe siècle, les noms de Spengler, de Toynbee, de Massis y sont définitivement attachés. Au-delà de leurs spécialités d'origine, ils posent les pierres d'angle les plus importantes du débat, qui continue aujourd'hui avec Pierre Chaunu et Julien Freund, qui entendent appliquer les méthodes universitaires à un concept qui a jusqu'ici relevé de la spéculation. D'où des ouvrages systématiques, extraordinairement érudits. Mais leurs profondes différences, tant dans la forme[13] que sur le fond, ne trahissent pas seulement des méthodes distinctes. Elles révèlent que la décadence ne se laisse pas enfermer dans un cadre « objectif », mais obéit à une logique fondamentalement subjective.

Le désaccord entre Chaunu et Freund apparaît dès qu'il s'agit d'identifier les origines du concept. Pour Pierre Chaunu, la décadence est consubstantielle à la pensée occidentale moderne. « La notion de décadence est contemporaine, elle est indissociable du progrès... C'est en France et en Angleterre qu'apparaissent, ensemble, les notions de civilisation, de progrès et de décadence. »[14] Il fait aussi remarquer que la Chine ne semble pas connaître de concept équivalent. En sens inverse, Julien Freund soutient que la décadence est une catégorie de l'expérience humaine. Il la suit des poètes et philosophes grecs jusqu'aux auteurs contemporains en passant par Ibn Khaldoun et les historiens de la Renaissance (notamment Machiavel), puis Vico, auquel il attache une grande importance.

En réalité le débat ainsi posé s'avère impossible à trancher, tant le concept est susceptible de définitions différentes, souvent franchement opposées. Peu de mots sont à ce point polysémiques. Plutôt que d'esquisser une nouvelle définition qui ne ferait qu'ajouter à la conclusion d'autres, il vaut mieux tenter de cerner plus précisément ce que peut recouvrir le phénomène.

11. Le titre initialement retenu pour la traduction française (1932) *Le déclin du Moyen Age*, a été modifié lors de la réédition (1977) et est devenu *L'automne du Moyen Age*. Mais Huizinga lui-même a reconnu l'influence de Spengler.

12. Julien Freund, *La décadence*, Sirey, 1984, p. 132.

13. Le livre de Julien Freund présente le panorama le plus complet des doctrines de la décadence. Celui de Pierre Chaunu est sur ce point plus rapide ; en revanche, il contient une remarquable étude sémantique sur l'apparition et la formulation du concept.

14. Pierre Chaunu, *Histoire et décadence*, Perrin, 1981.

THÉORIES COSMOGONIQUES ET THÉORIES HISTORIQUES

La première distinction pourrait opposer les conceptions cosmogoniques de la décadence et les conceptions historiques. La première catégorie est illustrée par l'œuvre célèbre de René Guénon : le Kali Yuga représente le dernier âge d'un cycle cosmique qui se traduit par une dégénérescence inéluctable. Ce cycle se compte en millénaires : le Kali Yuga dure depuis six mille ans, et il est entré dans sa phase finale, deux siècles avant ce que les Occidentaux qualifient improprement de Renaissance : celle-ci, comme la Réforme, marque en effet une rupture encore plus accentuée par rapport à la Tradition[15]. Dans cette conception, l'homme n'a aucune prise sur un processus qui le dépasse et qui appartient à l'ordre cosmique. Tout au plus peut-il observer les « signes des temps » pour, à défaut de renverser la marche des choses, y approfondir sa philosophie et préparer l'inéluctable renaissance[16].

Cette décadence cosmique apparaît dans la mythologie indienne dès la plus haute Antiquité. L'une de ses manifestations les plus éclatantes est le raccourcissement dramatique de la durée de la vie : le premier Boudha a vécu 80 000 ans, le septième et dernier, le Gautama Boudha, n'a vécu que 100 ans[17]. On peut trouver des correspondances dans la pensée occidentale, chez les Hébreux (les Patriarches ont vécu plus de 900 ans), chez les Grecs (la théorie des âges de l'humanité d'Hésiode), les Etrusques (avec les « Livres bégoïques », qui annoncent la ruine de la nation étrusque au cours du huitième âge, le prochain et le dernier à venir), les Romains (chez Lucrèce, la décadence ne se limite pas à la société : « la terre se fatigue et peut à peine créer de petits animaux »[18]) et les premiers chrétiens (Cyprien, au IIIe siècle : « ce monde est déjà dans son vieil âge. Il n'a plus la vigueur ni la force qui le recommandaient autrefois... Il n'y a plus autant de pluie en hiver pour nourrir les semences, le soleil d'été n'a plus les mêmes ardeurs pour nourrir les récoltes »[19]). En revanche, on n'observe pas d'équivalent en Chine : « la pensée chinoise a une représentation du Temps qui fait de la durée "une succession d'ères closes, cycliques", chacune correspondant à l'une des cinq vertus fondamentales. Il ne peut y avoir de décadence cosmique dans ce retour cyclique des Cinq Vertus, qui suppose une éviction liée à une création... Tant que règne l'une des cinq vertus qui peuvent caractériser une ère, les quatre autres, destinées à reparaître, se conservent par l'effet d'une sorte de quarantaine restauratrice. »[20]

Guénon a popularisé ce thème, dans un environnement intellectuel qui

15. René Guénon, *La crise du monde moderne*, 1927, notamment p. 29.
16. *Le règne de la quantité et les signes des temps*, 1945, est « une suite plus strictement doctrinale », à *La crise du monde moderne*.
17. Mircea Eliade, *Le mythe de l'éternel retour. Archétypes et répétitions*, Gallimard, 1949, p. 173.
18. Santo Mazzarino, *La fin du monde antique. Avatars d'un thème historiographique*, Gallimard, 1973, p. 15.
19. Santo Mazzarino, *op. cit.*, p. 39.
20. Marcel Granet, *La pensée chinoise*, 1934, p. 89 (éd. de 1948, Albin Michel).

était prêt à le recevoir, en raison à la fois du débat déjà ouvert par d'autres auteurs sur la décadence et de l'intérêt que le XIXe siècle avait porté à la sagesse hindoue. Mais cette conception en reste au stade de la spéculation philosophique, elle ne peut par nature ouvrir la voie à un programme d'action, voire à un débat historique. Elle est donc restée relativement marginale[21].

La plupart des théories de la décadence doivent plutôt être qualifiées d'historiques, c'est-à-dire qu'elles affirment analyser un processus historique concret. Même celles qui se proclament résolument anti-modernes se veulent rationalistes, c'est-à-dire qu'elles s'appuient sur les arguments que l'on peut discuter ou réfuter sans avoir été initié à un savoir particulier. Dans ce cadre historique très général on retrouve une *summa divisio* entre les théories que l'on pourrait qualifier de sociologiques et celles que l'on pourrait qualifier de philosophiques, et des divisions multiples selon les critères retenus.

THÉORIES SOCIOLOGIQUES ET THÉORIES PHILOSOPHIQUES

Dans les premières, la décadence se mesure à des faits bruts. C'est ce sens que l'on trouve par endroits chez Julien Freund : « La décadence a été le destin de tous les peuples disparus... La décadence n'exprime rien d'autre que le fait qu'il y a des variations dans l'histoire des peuples parce qu'aucun ne demeure à jamais dans un état définitivement figé. Ces variations peuvent provenir d'un accroissement de puissance ou au contraire de son affaiblissement, c'est-à-dire d'une dégradation par rapport à un état antérieur qui sert de repère. »[22] C'est en ce sens que le géographe Albert Demangeon diagnostique en 1920 *Le déclin de l'Europe* : la simple comparaison des chiffres fait ressortir de manière implacable que l'Europe a cessé d'être le centre du monde[23]. Il s'agit du bilan froidement établi par un géographe économiste qui n'éprouve pas le besoin d'introduire des considérations subjectives.

Ainsi entendue, il n'est pas surprenant que l'idée de décadence appartienne à beaucoup de sociétés humaines. La décadence n'est ici qu'un moment dans une conception cyclique de l'histoire que l'on retrouve dans diverses civilisations sous différentes formes. A la limite, on peut établir un parallèle entre la décadence occidentale et un thème récurrent dans plusieurs pensées orientales — on le trouve en Chine, mais aussi dans la Perse achéménide[24] —, celui de la perte du mandat du ciel par un mauvais empereur dans la phase finale d'un cycle, perte dont témoignent des manifestations multiples : inondations, épidémies, famines, invasions... L'idée apparaît

21. Non par son audience dans le public, qui a au contraire été considérable, mais parce qu'elle est restée à l'écart des autres théories de la décadence. Il est intéressant — et surprenant — de noter que Chaunu ne le cite jamais.

22. Julien Freund, *op. cit.*, p. 355-356.

23. Albert Demangeon, *Le déclin de l'Europe*, 1920, rééd. Guénégaud, 1975.

24. Cf. Georges Dumézil, « Alexandre et le mandat céleste », dans son troisième recueil d'Esquisses de mythologie, *L'oubli de l'homme et l'honneur des dieux*, Gallimard, 1985, p. 236-241.

clairement dans la Rome républicaine, comme vient de le montrer Marcel Le Glay. Polybe (IIe siècle avant J.-C.) est tout à fait explicite : « Tous les Etats, quels qu'ils soient, doivent périr et cela peut arriver de deux manières : par une agression vécue de l'extérieur, ou par le développement d'un mal inhérent à leur nature. »[25] La décadence est synonyme de déclin, de crise et finalement de disparition.

Le problème est que l'idée de décadence se laisse difficilement réduire à un constat objectif, à la différence de crise ou de déclin par exemple. Comme l'a dit Raymond Aron, « la décadence suggère des jugements de valeur ou un schéma du devenir »[26] ; elle n'est pas un simple abaissement. Seuls quelques intellectuels ou artistes en mal de publicité ou d'originalité ont revendiqué le qualificatif de décadent. Une société décadente est une société malade. A ce stade, il est possible de formuler deux objections :

Si l'on peut admettre que toute société soit normalement appelée à disparaître, cela signifie-t-il pour autant qu'elle ne doive disparaître qu'à l'expiration d'une décadence, laquelle ne peut être qu'un processus dans le temps ? On dispose du contre-exemple de la civilisation crétoise minoenne : elle est anéantie brutalement vers – 1400 par un cataclysme sur la nature duquel on a beaucoup discuté : invasion des Achéens ou éruption du Santorin ? Cette civilisation semblait florissante au moment de sa disparition, l'archéologie ne relève en tout cas aucun indice de déclin. Peut-on à son sujet parler de décadence ?

Le problème se présente quelque peu différemment pour les sociétés précolombiennes. Les Aztèques, puis les Incas, succombent face à des envahisseurs avec lesquels ils n'ont jamais eu aucun contact et qui appartiennent à un autre monde. Les Amérindiens ne sont en état de résister ni à des armes ni à des microbes qu'ils ne connaissent pas et contre lesquels ils ne possèdent aucune défense. Doit-on les considérer comme décadents ? Et par rapport à quoi ? L'état antérieur ne peut ici servir de référence.

Dans ces deux cas, parler de décadence introduit un élément de confusion dans la mesure où le terme est inséparable d'un jugement de valeur qui ne trouve pas ici à s'appliquer dès lors que l'état antérieur n'avait jamais connu de catastrophe (au sens de René Thom) semblable.

Si l'on admet que toute société a vocation à disparaître un jour, doit-on considérer qu'il s'agit nécessairement d'un processus négatif ? Henri-Irénée Marrou et plus récemment Peter Brown ont ainsi proposé de substituer à l'appellation de décadence romaine celle d'Antiquité tardive[27]. Ce que nous appelons le Bas-Empire romain n'est pas une société recroquevillée sur elle-même qui vit dans la hantise perpétuelle des invasions, il s'agit d'une civilisation brillante qui s'épanouit dans de multiples domaines et qui prépare ce

25. Marcel Le Glay, *Rome, Grandeurs et décadence de la République*, Perrin, 1990, p. 359-360.
26. Raymond Aron, *Plaidoyer pour l'Europe décadente*, Robert Laffont, 1977, p. 24.
27. Henri-Irénée Marrou, *Décadence romaine ou antiquité tardive ?* Le Seuil, 1977 ; Peter Brown, *Genèse de l'antiquité tardive*, Gallimard, 1983.

que nous appelons aujourd'hui l'acculturation de valeurs nouvelles qui seront celles du Moyen Age. Rome disparaît après avoir préservé l'essentiel : en même temps qu'Alaric pille Rome, l'évêque d'Hippone rédige la *Cité de Dieu* qui consacre l'alliance de la philosophie païenne et de la révélation chrétienne.

On peut bien sûr contester l'interprétation « optimiste » de Marrou et Brown. Au-delà des signes de vitalité qu'ils mettent en évidence, subsiste le fait massif de la disparition de l'Empire romain unifié de la Bretagne à l'Arabie, avec toutes ses conséquences : la fin de la paix romaine, la régression démographique et économique, la perte d'une bonne partie du savoir antique. Malgré le talent de Georges Duby, de Pierre Riché et de quelques autres, le haut Moyen Age soutient difficilement la comparaison avec l'empire des Antonins. Marrou et Brown n'en ont pas moins le mérite de rappeler avec force que toute appréciation globale sur une société reste nécessairement subjective.

Dans les secondes, c'est-à-dire dans les théories philosophiques, la décadence est présentée comme un processus de corruption qui trouve son origine dans un affaiblissement du sens. C'est également Julien Freund qui définit le mieux cette acception : « Tant qu'une civilisation demeure fidèle à l'impérativité de ses normes, on ne saurait parler de décadence. Elle s'y embarque dès qu'elle rompt avec elle. »[28] C'est au fond la conception « classique », en tout cas la plus répandue. Le problème se trouvait déjà posé à Rome sous la République : Caton dénonçait la corruption des mœurs ; sous le Bas-Empire, Celse, et d'autres, dénoncent l'impact du christianisme, qui refusait les valeurs civiques qui avaient fait la force et la grandeur de la Cité ; il est de nouveau posé au XIXe siècle avec la mise en cause de la Révolution ou la critique du Progrès. A l'opposé de Demangeon, Spengler prophétise le problème du déclin de l'Occident en des termes qui le rapprocheraient presque de Guénon, à cela près qu'il en reste à un plan strictement historique que l'homme peut appréhender[29].

Il est intéressant d'observer que Julien Freund passe de l'une à l'autre conception sans les distinguer nettement. L'analyse historique se confond avec le jugement de valeur. La même « déviation » peut être constatée chez Pierre Chaunu : il définit une décadence objective, la décadence démographique, mais celle-ci trouve son origine dans un affaiblissement des valeurs qui conduit au « refus de la vie ». La dégringolade des courbes démographiques dans les pays industrialisés se produit au moment où les valeurs chrétiennes connaissent un véritable effondrement.

DÉCADENCE TERRITORIALE ET DÉCADENCE DÉMOGRAPHIQUE : LE PROBLÈME CONTEMPORAIN

La décadence n'est pas une idée abstraite dans l'esprit de ses promoteurs. Ils cherchent à en identifier les symptômes avant de remonter aux causes. Le

28. Julien Freund, *op. cit.*, p. 3.
29. Oswald Spengler, *Le déclin de l'Occident*, Gallimard, 1948.

problème est que les désaccords surgissent non seulement dans l'explication, mais déjà dans la description.

Ainsi pour Julien Freund la plus éclatante manifestation de la décadence est-elle territoriale. L'Europe de la Renaissance a étendu sa domination au monde entier. « La fin de la Renaissance se marque d'abord par un retour au point de départ, c'est-à-dire par un renoncement à tout ce qui avait été conquis au cours de cette fantastique épopée. »[30]

Pour Pierre Chaunu, il n'y a de décadence objective que démographique. Une chute de population se traduit immanquablement par une réduction encore plus considérable de l'acquis culturel. Sont ainsi qualifiées de décadences objectives : les chutes de peuplement de l'épipaléolithique, le collapsus chinois des IIIe, IVe et Ve siècles, le grand collapsus méditerranéen du IIIe-IVe au VIIe siècle, le collapsus amérindien du XVIe siècle, auxquels il faut maintenant ajouter le collapsus de notre fin de siècle[31].

A ce stade surgit le problème fondamental : peut-on se fonder sur une seule variable pour en conclure à une décadence globale ? La seule solution consiste à décréter que la variable retenue est décisive, mais l'accord est difficilement réalisé sur ce point : Chaunu n'attache qu'une importance réduite au critère territorial[32] alors que Freund semble considérer que la situation démographique n'est pas aussi désespérée que l'affirme Chaunu.

Dans les deux cas, on peut toujours présenter des interprétations qui relativisent le sombre constat dressé par ces auteurs. A l'encontre de Freund, on peut soutenir que la fin de l'emprise territoriale ne signifie pas nécessairement la fin de la puissance : une critique néo-marxiste, rejointe par certains courants néo-fonctionnalistes, a ainsi interprété la décolonisation comme une simple redéfinition des modalités du contrôle du centre sur la périphérie. Une fois les syndromes d'Algérie ou du Vietnam résorbés, les pays occidentaux ont dans l'ensemble réussi à préserver leurs intérêts essentiels. A l'encontre de Pierre Chaunu, on peut objecter qu'un renversement de tendance est encore possible, la prévision démographique étant incapable de prévoir des faits aussi massifs que la pendémie du sida ou, à l'inverse, la relance de politique nataliste dans un contexte politique différent. Le risque d'implosion à l'échelle planétaire qu'il a dénoncé[33] est encore virtuel et le risque auquel devront faire face les pays industrialisés restera pour deux générations au moins celui de la croissance des populations du tiers monde.

Quelle que soit la variable retenue, l'objection est la même : la décadence (en acceptant qu'il y ait décadence) ne contamine pas nécessairement tous les aspects de la société. Le politiste Samuel Huntington a avancé l'hypothèse que le développement économique pourrait être à l'origine d'une décadence

30. Julien Freund, *La fin de la Renaissance*, PUF, 1980.

31. Pierre Chaunu, *op. cit.*, p. 154 et suivantes.

32. Sa décadence est planétaire, ce qui ne manque pas de soulever des difficultés supplémentaires.

33. Il a été l'un des tout premiers, en tout cas le premier avec une telle force, à annoncer le renversement des courbes démographiques, dès les années 60.

politique. On peut toujours mettre en regard de symptômes éclatants de déclin des contrepoints qui suggèrent une image moins pessimiste.

L'histoire du christianisme en fournit plusieurs illustrations : ainsi, au XVIIIe siècle, le déclin du christianisme sociologique est un fait massif, indiscutable : les testaments étudiés par Michel Vovelle l'établissent définitivement[34]. Mais au-delà de cette évidence, Jean de Viguerie a fait remarquer que le christianisme dévot connaissait au même moment un développement extraordinaire et que ce siècle, que l'on avait cru trop vite déchristianisé, avait sans doute fabriqué beaucoup plus de saints que le précédent. Le déclin quantitatif s'accompagne d'un progrès qualitatif[35]. De même à notre époque, la fin du constantinisme et la situation, à maints égards dramatique, du christianisme du point de vue sociologique, dont témoigne sans ambiguïté la chute des vocations ou de la pratique religieuse[36], ont pour contrepartie un approfondissement du sens des Ecritures, dont peut témoigner l'œuvre de Claude Tresmontant[37], ou un renouveau spirituel qui peut s'incarner dans des mouvements aussi divers, sinon antagonistes, que certains mouvements charismatiques, ou l'abbaye du Barroux. On pourrait multiplier les exemples, dans tous les domaines.

En tout état de cause, Julien Freund souligne très justement que « les forces de la décadence sont déjà présentes au départ dans toute la société, y compris dans les éléments qu'on considère comme stimulants et propices. Il n'est pas vrai qu'à un moment donné seulement de l'histoire d'une société, les forces régressives et funestes prendraient le pas sur celles qu'on regarde comme progressives et opportunes »[38]. L'action des deux types de forces est simultanée et non successive. Mais il est nécessaire d'aller au-delà de cette bipolarité progressif-régressif qui fausse la perspective. Gustave Le Bon, au début du siècle, proposait un schéma ternaire forces créatrices — forces conservatrices — forces destructrices, qui offre beaucoup plus de nuances et de possibilités heuristiques[39]. On peut dire que le problème de la société actuelle réside dans l'exacerbation des forces créatrices et des forces destructrices au détriment des forces conservatrices.

L'appréciation sur la décadence d'une société, et spécialement celle de la nôtre, est donc très complexe. En tout état de cause, elle ne peut être portée que dans le temps. En 1977, Raymond Aron publiait un livre au titre tout à fait expressif *Plaidoyer pour une Europe décadente*. La fragilité des démocraties pluralistes face au totalitarisme soviétique lui paraissait une donnée durable. Pourtant, c'est ce totalitarisme qui s'est effondré entre 1989 et 1991. Au

34. Michel Vovelle, *Piété baroque et déchristianisation en Provence au XVIIIe siècle*, Plon, 1973.
35. Jean de Viguerie, *Le catholicisme des Français dans l'ancienne France*, Nouvelles Editions latines, 1988.
36. Parmi une littérature surabondante, il faut rappeler le réquisitoire terrible de Louis Bouyer, *La décomposition du catholicisme*, Aubier, 1969.
37. Parmi tous ses livres, il faut citer *Le Christ hébreu*, OEIL, 1983.
38. Julien Freund, *La fin de la Renaissance*, p. 65.
39. Gustave Le Bon, *Déséquilibre actuel du monde*, Flammarion, 1927, p. 7.

contraire, la Grande-Bretagne, que l'on disait corrompue par le syndicalisme et le pacifisme, a connu un sursaut qui l'a conduite à aller récupérer au prix d'une véritable guerre des îlots lointains et sans intérêt. L'Allemagne, gangrenée par les mouvements pacifistes, a obtenu sa réunification. Le déclin américain ne paraît plus aussi évident au lendemain de la guerre du Golfe que lorsque Paul Kennedy écrivait son livre célèbre[40]. Structurellement fragiles, les sociétés libérales modernes ont tout de même montré une capacité remarquable d'adaptation à des chocs successifs (le pétrole, les SS20, la dette, etc.).

Convaincu que la décadence de l'Occident était inévitable, Dominique de Roux souhaitait l'accélérer par tous les moyens pour permettre l'avènement d'une renaissance. L'histoire récente, comme l'exemple de Rome à la fin du IIIe siècle, lorsque les empereurs illyriens, puis Dioclétien, réussirent à enrayer la décomposition de l'empire et à lui procurer un répit de plus d'un siècle, sont pourtant là pour nous démontrer que la décadence est loin d'être toujours une fatalité.

Doit-on en conclure qu'elle n'est finalement, comme le soutient Victor Nguyen, qu'un mythe ? « Parce que se découvre, à travers les images et les obsessions de la décadence, une conscience de rupture avec l'histoire, cette forme moderne du sacré... La décadence permet de vivre sous le régime toujours consolateur du mythe, même réceptacle d'une dévitalisation, parce qu'il conserve une représentation de l'existence qu'au moins chez les élites les grandes religions traditionnelles commencent à ne plus fournir qu'individuellement. »[41] Aussi reléguée dans les « représentations », la décadence devient moins inquiétante. Mais au-delà des performances du système économique libéral, des succès politiques du camp occidental, qui induisent un étonnant retour en faveur de la thèse de la fin de l'histoire, la désagrégation culturelle de beaucoup de sociétés, parmi lesquelles les plus avancées, le naufrage d'une partie du tiers monde et surtout de l'Afrique, peuvent être annonciateurs de crises très graves, pouvant déboucher à terme sur des transformations radicales, au détriment des sociétés nanties, incapables de défendre leur « empire » contre les « nouveaux barbares »[42]. La décadence ne serait plus alors pour elles un mythe.

40. Paul Kennedy, *Naissance et déclin des grandes puissances*, Payot, 1989.
41. Victor Nguyen, *op. cit.*, p. 82.
42. Cf. le livre très suggestif de Jean-Christophe Ruffin, *L'empire et les nouveaux barbares*, Lattès, 1991.

Traduire Pierre Chaunu

HERMANN KUSTERER

La traduction est un métier incertain, un art jamais acquis, une aventure sans cesse renouvelée. A la limite, elle est proprement impossible. Aussi impossible que l'échange de personnes, aussi désespérante que de vouloir pénétrer entièrement dans la pensée et la peau d'un autre. Si on peut à la rigueur (et même !) arriver à dire ce que l'autre a dit, parvient-on jamais à rendre tout ce qu'il a exprimé, *voulu* exprimer ?

Déjà, la compréhension entre personnes parlant la même langue. Elle n'est jamais parfaite, elle n'est toujours qu'un début plus ou moins approfondi, plus ou moins réussi. Autrement, d'où viendraient les malentendus (même entre interlocuteurs de bonne volonté) ? Mais n'est-ce pas justement le malentendu toujours possible qui anime la communication, établit des liens sociaux, fait sans cesse jaillir l'échange, approfondit la compréhension ? *Felix culpa*...

La traduction (au sens large) se pratique essentiellement sous deux formes : orale, elle s'appelle interprétation (avec ses deux variantes : consécutive et simultanée) ; écrite, elle s'appelle traduction (au sens strict).

Interprètes et traducteurs interviennent dans les échanges entre personnes ne parlant pas la même langue. Dans ma vie d'interprète, j'ai cru constater que la compréhension est moins profonde — parfois même inexistante — entre personnes parlant la même langue au sens propre mais ne la parlant pas au sens figuré, qu'entre personnes ne parlant pas la même langue au sens propre mais la parlant au sens figuré. (Ce fut le cas, par exemple, pour Konrad Adenauer et Charles de Gaulle.) Parler la même langue au sens figuré ne veut nullement dire avoir les mêmes vues sur tout, ne diverger en rien. Cela ne présuppose qu'un fond, une base, une volonté communs.

L'interprète qui agit entre deux personnes ainsi disposées doit, lui aussi, être sur cette même longueur d'ondes ou, du moins, pouvoir régler ses propres antennes sur elle, sans qu'elle soit nécessairement la sienne. Dans le premier cas il peut rester lui-même ; dans l'autre, il se dédouble quasiment, se forge une identité hors de lui-même qui lui permet de mieux comprendre les interlocuteurs. Tel l'acteur. Son rendement sera d'autant plus efficace qu'il s'efface, fait oublier sa présence, n'est que la voix « hétérolingue » de celui qu'il interprète.

C'est comme si les personnes interprétées parlaient la même langue au sens figuré *et* propre. Il en résulte une atmosphère de compréhension mutuelle qui est, sans doute, la moins imparfaite. Une telle compréhension ne me semble possible, je le répète, qu'entre *deux* personnes à la fois (l'interprète comptant pour nul).

La situation change sensiblement lorsque l'assistance est plus nombreuse (je parle toujours de l'interprétation consécutive). Et elle diffère d'autant plus que le nombre des intervenants s'accroît.

Certes, même le tête-à-tête peut s'arrêter au niveau de la pure conversation, mais il peut s'élever au point de devenir entretien, dialogue, au sens plein du mot. La réunion à plusieurs, par contre, ne peut être que discussion. La densité des échanges diminue. Leur caractère devient plus déclaratoire. Les orateurs se découvrent moins. Pour l'interprète, alors que la charge de travail augmente, la pénétration dans l'orateur diminue. Si dans l'entretien à deux il lui arrive de frôler l'âme de celui qui parle, il s'arrête nécessairement, dans la réunion à plusieurs, au plan, jamais des mots, certes, mais de la pensée articulée des orateurs (à plus forte raison pour la simultanée).

Il lui faut aussi un savoir élargi. Revenons au cas cité des consultations franco-allemandes du temps du Général. Le programme-type comportait un ou plusieurs tête-à-tête entre le Général et le Chancelier, d'une part, et bon nombre de ministres français et allemands, de l'autre, le tout suivi d'une réunion plénière où chacun rapportait les conclusions des conversations parallèles. Naturellement, dans l'entretien Adenauer-de Gaulle, il était aussi question de sujets techniques — agriculture, économie, monnaie, éducation, etc. Mais c'était au plan des deux seules personnes et dans un contexte de politique générale. Les ministres spécialisés, d'autre part, parlaient chacun entre eux de leur seule spécialité, naturellement bien plus en profondeur.

En réunion plénière, elle aussi interprétée alors en consécutive (« le Général ne met pas de casque »), l'interprétation ne pouvait, en raison du nombre, être assurée pour chacun des ministres par les interprètes ayant assisté à chacune des conversations ; elle était donc confiée aux deux interprètes ayant travaillé pour le Général et le Chancelier. Si le rapport du Général et du Chancelier ne présentait pas de difficulté majeure, il en allait tout autrement des rapports des ministres. La difficulté n'était pas tellement les termes techniques, elle résidait surtout dans l'ignorance de ce qui s'était déroulé dans les discussions individuelles. Une fois, M. Christian Fouchet, alors ministre de l'Education nationale, parlant de l'enseignement des langues (français dans les écoles allemandes, allemand dans les écoles françaises), disait que les efforts se heurtaient à des obstacles érigés par les « techniciens de l'éducation, mais qui se sont vu infliger un défi de la part des associations des [pour bien comprendre la situation de l'interprète, il faut recourir à la transcription phonétique] *mer* ». Traduction. « Maires » ou « mères » ? Aucun moyen pour moi de le savoir. Naturellement je savais qu'il existait une « Association des maires » qui en allemand s'appelle « Bürgermeisterunion ». Mais qu'est-ce que les maires ont à voir dans l'éducation des enfants, plutôt que les mères ?

N'ayant pas assisté à la conversation Fouchet-Kiesinger (alors ministre-président du Bade-Wurtemberg et chargé de représenter les Länder dans les consultations franco-allemandes pour les questions de culture), j'optai donc pour les « mères » et dis : « Elternverbände » (« associations de parents »). Hilarité générale ! Il s'avéra que c'était effectivement l'Association des maires qui avait fortement plaidé pour l'enseignement de la langue mutuelle...

Ou que M. Pisani parle à la vitesse qu'on lui connaît des complexités de la politique agricole commune. Ou encore M. Giscard d'Estaing de la politique économique et monétaire...

Pourquoi ces exemples par trop banals ? Pour mettre en évidence que l'interprétation n'est jamais une question de mots. Qu'il faut toujours plonger en profondeur, briser la surface des mots pour retrouver l'idée, l'intention, rechercher toute l'ambiance qui donne naissance aux mots, et ensuite reconstituer une autre surface faite de mots.

On dit souvent que l'interprétation est plus difficile que la traduction parce qu'elle doit se faire à l'instant même, que pour interpréter un discours d'une cinquantaine de lignes, l'interprète ne dispose que de huit minutes environ, alors que pour le traduire par écrit, on peut prendre tout son temps. Certes, il faut à l'interprète un talent certain d'analyse instantanée et une maîtrise de la langue tout aussi immédiatement disponible. Mais l'interprète dispose d'aides énormes dont le traducteur est dépourvu. D'abord, il se trouve en présence des orateurs, de leur personnalité entière. Il entend leur voix, l'inflexion qu'ils donnent à des tournures de phrases qui, à cet instant même, prennent forme à partir d'une pensée (c'est pourquoi l'interprétation de discours préfabriqués et que l'orateur ne fait que lire, est tellement plus difficile, voire impossible). Il a aussi à sa portée toute la gamme de l'expression corporelle de l'orateur ainsi que la réaction de ceux qui l'écoutent. Pour s'exprimer, il n'en est pas réduit aux seuls mots, loin de là. Encore, il dispose de sa propre voix qu'il peut infléchir à loisir, il peut se reprendre, faire des pauses, des gestes explicatifs, il peut sourire ou parler d'un ton grave, peut même hausser les épaules. Il baigne tout entier dans l'ambiance. Et à la rigueur, il peut demander des éclaircissements à l'orateur (sauf en interprétation simultanée, mais cela nous mènerait trop loin), comme j'eusse pu demander à M. Fouchet : « Maires ou mères ? »

De tout cela le traducteur est dépourvu. Il est seul avec le texte écrit. Et c'est à partir de là qu'il doit non seulement saisir toute l'intention et toute la portée de ce qu'écrit l'auteur, mais je maintiens qu'il doit même se faire « une certaine idée » de l'auteur. Que, sans les aides dont dispose l'interprète, il lui faudra essayer de frôler son âme (sauf pour des textes tels que rapports scientifiques collectifs ou manuels techniques). Et aussi, il doit répondre à un soin exigeant d'expression que personne ne songe à attendre de l'interprète.

Une traduction écrite de ce genre comporte toutes les exigences posées à l'interprète dans l'échange profond entre deux personnes décrit plus haut ; il s'y ajoute que ni les deux personnages, ni la situation communicative ne

se trouvent en présence. En fait, au moment de la traduction écrite, le traducteur réunit à la fois le vouloir dire de l'auteur et tous ses futurs lecteurs hétérolingues. C'est *en lui* que la communication joue pour une première fois, et de la qualité de cette première communication dépend la compréhension ultérieure entre chaque lecteur et l'auteur.

La traduction, pour être un métier bien différent de celui d'interprète, n'en est nullement moins difficile.

Et quand il s'agit de traduire Pierre Chaunu — quelle exigence de communication !

Ma première rencontre avec Pierre Chaunu remonte à septembre 1977. Ce jour-là, j'avais remis à l'éditeur la traduction d'un livre anglais, et lui dis en passant : « Si jamais vous aviez quelque chose en français... » Il me regarda pensivement, hésita un instant, puis sortit pour revenir quelques minutes plus tard, tenant un livre qui avait visiblement passé par plusieurs mains. C'était *Le Refus de la vie*.

Il me le tendit et dit : « Voyez si cela vous convient. »

Rentré, je commençai à lire. Bientôt, la tête me tournait... D'une part, je sentais une âme proche, un discours qui enfin disait ce qui, confusément, me travaillait depuis des années et qui allait directement à l'encontre de ce que le discours médiatique nous assenait sans cesse, bref : je découvrais une longueur d'onde au moins voisine. Mais d'autre part : cet auteur puisait visiblement dans une richesse inouïe de connaissances proprement encyclopédiques qu'il maniait sans avoir l'air de rien. Et son style : il faudrait lui trouver une langue bien à lui.

Déjà, il y a une différence énorme entre lecture et traduction. Comme d'ailleurs entre écoute et interprétation. Celui qui écoute ou lit peut se permettre de laisser tomber ce qu'il ne comprend pas, sans l'avouer. Pour l'interprète et le traducteur, chaque instant est une minute de vérité, il est contraint de tout rendre, contraint d'avouer à chaque instant, à chaque phrase. Et, à la différence de l'orateur/auteur, il n'a pas droit à la même indulgence. Si l'écrivain échappe au lecteur, le lecteur dira qu'il ne comprend pas (ou feindra d'avoir compris, sans être contraint d'en témoigner). Par contre, le lecteur qui lit une traduction et n'arrive pas à comprendre, ne s'en prendra pas à sa propre incompréhension, mais dira tout simplement que c'est mal traduit...

Pour savoir si j'oserais m'attaquer au *Refus de la vie*, je m'y attaquai, commençai à traduire les premières pages. C'était une véritable douche écossaise de découragements et d'encouragements. Découragement à chaque fois que je butais sur des morceaux résistant à mon analyse faute de connaissances suffisantes de ma part — connaissances de fait, ignorance de pensées articulées ailleurs par l'auteur — ; encouragement constant par l'envolée de l'auteur, son « point d'orgue » (pour reprendre une expression chère à Pierre Chaunu...).

Le lendemain, je téléphonais à l'éditeur et lui dis que j'allais m'atteler à la tâche, mais qu'elle était « bougrement difficile ».

— Cela ne me surprend guère, dit-il. Depuis un an, nous cherchons à placer la traduction. Mais tous les traducteurs, une bonne vingtaine et non des moindres, l'ont déclinée parce que trop difficile.

Cela ne me rassura guère...

Déjà pour un Français, je suppose, lire Pierre Chaunu ne devient vraiment possible qu'après avoir beaucoup lu Chaunu. (Un de ses fils, un jour, me posa la question : « Vous arrivez à comprendre tout ce que dit mon père ? ») A fortiori, on n'arrive à traduire Pierre Chaunu qu'après avoir beaucoup traduit Chaunu.

M'étant mis au *Refus de la vie*, je m'aperçus vite que pour lire Pierre Chaunu, il fallait que je me le traduise, et que pour le traduire, il fallait que je le relise. Il y eut un va-et-vient sans cesse renouvelé : lecture, première saisie, traduction, compréhension approfondie, relecture, traduction...

Certes, nombre de connaissances spécifiques me manquaient. Ce problème habituel de tout traducteur (si, en plus de sa capacité de traducteur, il n'est pas spécialiste chevronné de la spécialité d'un auteur — et encore...), prend des dimensions énormes chez Pierre Chaunu puisqu'il en couvre tant... Qui oserait définir « la » spécialité de Pierre Chaunu, « encyclopédique » au sens « étymologique » (comme il dirait...) ? Mais pour y remédier, le traducteur a ses procédés.

Si, pour traduire Pierre Chaunu, c'est déjà là une tâche formidable, il est une autre difficulté plus dure à surmonter : savoir quelle signification il attache à certains mots — « panique » par exemple... Certes, il y a « panisch » en allemand... Mais ce n'est pas du tout ce que le « panique » chaunussien veut dire. Je crois deviner, je crois sentir. Mais je ne suis pas arrivé à ce jour à trouver un seul mot juste dans ma langue et j'hésite chaque fois entre « panhaft », « unbedacht », « kopflos », « einem Urinstinkt, einer Urangst, folgend » (et j'en oublie)...

Ou encore le « partage laïc »... ? Heureusement, alors que la traduction du *Refus de la vie* tirait à sa fin, apparut *La Mémoire et le sacré* (que le même éditeur m'envoya pour opinion). Etant alors en voyage, j'engloutis ce livre extraordinaire. Je me vois toujours, le cœur battant et la tête toute rouge, le dévorant à chaque minute pour dire ensuite à l'éditeur : « Si j'avais pensé que *Le Refus de la vie* était un summum, voilà que Pierre Chaunu, avec *La Mémoire et le sacré*, me corrige. Il se dépasse encore lui-même... »

Si, grâce à *La Mémoire et le sacré*, le « partage laïc » est devenu « das Zwei-Welten- Prinzip », cela ne résout le problème qu'en apparence. Car pour en comprendre la signification, le lecteur allemand du *Refus de la vie* eût dû lire d'abord *La Mémoire et le sacré* ; or, il n'existait pas encore en traduction. Que faire ? Je pouvais, certes, annoter la traduction. Mais j'y répugne. Car je tiens à ce que, bien qu'étant *ma* traduction, le livre lui-même reste *le sien*. D'ailleurs, il y eut un tel nombre de termes chaunussiens qu'une annotation équivalait à écraser le texte lui-même. Je décidai donc d'assortir la traduction d'un glossaire explicitant ces termes-là (et quelques autres dont je supposais que le lecteur « normal » ne les aurait pas immédiatement à sa portée — choix difficile, explication risquée !).

Mais, bien qu'étant particuliers à la traduction de Pierre Chaunu, ce ne sont là toujours que des problèmes techniques. La véritable difficulté réside ailleurs.

Toujours, la traduction commente. Mais il faut qu'elle le fasse par la parole de l'auteur (auquel le traducteur ne fait que prêter les mots d'une autre langue). Prenez une phrase comme celle-ci : « Cependant dans un premier temps[1], ce *mare magnum* de l'information naturelle longtemps sous-estimé, ce paramètre passé en X et Y apparaît comme *dévalorisant, relativisant* le noyau dur noyé de l'Ecriture que la querelle Réforme/Contre-Réforme avait exalté, au point d'introduire cette innovation fragilisante du sens littéral unique au moment où tout conseillait un large recours au symbolisme. » Même connaissant tout ce qui précède dans le même livre, cette phrase ne s'ouvre pleinement qu'à celui qui connaît bien « son Chaunu » — son érudition, sa pensée développée ailleurs... Le *« mare magnum »* désigne toute la connaissance élargie et s'élargissant à une vitesse vertigineuse depuis l'invention des « multiplicateurs des sens » (qu'il faut connaître par ce qu'ils représentent dans la pensée de Pierre Chaunu) ; le *« paramètre passé en X et Y »* est une formule raccourcie de tout son développement sur ce que les sciences exactes (aidées par les « multiplicateurs des sens » et les « orthèses ») ont apporté dans la vision du monde « écrit en langage géométrique » ; *« le noyau dur »* se réfère à tout ce qu'il a écrit dans *Au temps des réformes* et traités apparentés, bref, le retour à la lecture du texte de base (« Ecriture ») par trop encombré de commentaires... ; et dans *« symbolisme »*, toute la lecture par « l'analogie de la foi » résonne... Reconstituer tout cela en traduction par une seule phrase qui tout en n'élargissant que l'absolument nécessaire s'explique par elle-même, tel est le véritable défi de la traduction.

S'il y a, comme j'aime dire, « trois » Chaunu : le proprement historique (de *Séville et l'Atlantique* aux *Trois millions d'années...*) ; le politique (du *Refus de la vie* au *Déclassement*) ; le religieux (du *Temps des Réformes* à *Dieu*), tous les trois s'entremêlent chaque fois à des degrés divers, surtout dans les ouvrages « religieux ».

Si le dessein de Pierre Chaunu est de dire *simplement* une vérité toute *simple*, il le fait à travers des démonstrations complexes, nécessairement complexes puisque les contre-arguments le sont et que leurs tenants essaient d'esquiver ses affirmations directes.

Mais Pierre Chaunu, pour être « bougrement difficile » à traduire, est l'auteur le plus avenant. Son envolée entraîne le traducteur, son humour, son secours fraternel, bref, son amitié, l'éblouissent. Toujours il est là pour répondre, pour élucider. Même à des questions qui doivent lui paraître stupides, il répond avec la patience dont témoigne une mère pour répondre aux questions de son enfant. Et il le fait non en docte, mais en prenant par la main. Jamais il ne perd cette patience. S'il est dur, il ne l'est que pour la cause (ses « colères »), jamais pour l'homme.

1. *Dieu*, p. 128.

Le Refus de la vie n'a jamais paru en allemand. La faute revient sans doute à la traduction. Non pas comme le lecteur pourrait le penser, parce qu'elle était mauvaise (elle était à mon avis assez bien réussie). Mais parce qu'il y a une énorme différence de compréhension suivant que la langue lue ou entendue est langue maternelle ou étrangère (presque indépendamment du degré de maîtrise de la dernière). Après une réunion entre de Gaulle et Adenauer, un membre de la délégation allemande qui comprenait très bien le français me dit : « Vous savez, en entendant votre traduction, je me suis demandé si le Général avait vraiment dit tout cela, et en effet, il avait dit tout cela. » Très simplement : la langue étrangère effleure la peau alors que la langue maternelle y pénètre. (Est-ce pour cela que le Général me disait souvent après une intervention d'Adenauer : « J'ai compris, mais traduisez toujours »... ? Dans ce temps-là, on prenait encore le temps pour *bien* comprendre, et on ne le considérait pas forcément comme du temps perdu, alors que de nos jours, on semble moins intéressé à vraiment savoir, ce qui augmente singulièrement le temps gaspillé à des discussions sans cesse renouvelées... Comme la nature, la compréhension demande son temps.)

Le Refus de la vie ne parut jamais en allemand. Ce n'est qu'à l'aide de la traduction que les responsables dans la maison d'édition comprirent tout ce que Pierre Chaunu avait le courage de dire et qu'ils n'avaient pas le courage de publier. La preuve : je possède un exemplaire allemand qui était parvenu jusqu'à la mise en page... Ils n'avaient pas le courage, et peut-être le moment n'était-il pas venu. Non que nous ne soyons pas nombreux à partager ses vues — je pense, au contraire, que nous sommes légion. Nous ne sommes que trop peu rassemblés.

Oui, pour pouvoir lire Pierre Chaunu, il faut avoir beaucoup lu Chaunu, et pour le traduire, l'avoir beaucoup traduit... On avance de rature en rature... Traduire Pierre Chaunu, c'est relever un des plus grands défis de la traduction. Y parvenir en est le summum. Y parvient-on jamais ?

ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES

2 juillet 1990

Génétique, nature humaine et dons de l'esprit

JÉRÔME LEJEUNE

En désignant à nos regards l'horizon de l'an 2000, vous avez, Monsieur le Président, transformé notre Compagnie, devenue sous votre férule une sorte d'Académie des Presciences morales et politiques. Une mutation si remarquable ne pouvait négliger l'apport de la génétique.

C'est pourquoi mes chers confrères, Mesdames, Messieurs, j'ai tenté d'envisager avec vous l'avenir brillant, éblouissant, aveuglant qui s'ouvre à la génétique humaine.

Brillant, parce que chaque jour nous permet de savourer une nouvelle trouvaille de la vie ; éblouissant parce que notre analyse des molécules, vectrices du message de vie risque de faire oublier l'organisme qu'elles animent ; mais aveuglant enfin parce que le prestige des manipulations génétiques porte certains à croire que tout ce qui est possible est permis.

La morale, pour eux, devrait céder le pas à la technologie ; ils réclament un nouveau droit, qui leur donnerait tous les droits.

La manipulation est en cours dans de nombreux pays.

On fonde des comités d'éthique pour proposer des lois nouvelles qui, une fois votées, influeront sur les mœurs qui à leur tour influeront sur les lois.

Avec un peu d'adresse et un zeste de pluralisme, le Bien et le Mal ne seront plus des données immédiates de la conscience mais le consensus mou d'une éthique étatique.

La prescience est ici un bien médiocre guide : pour le progrès technique nous savons déjà qu'il sera foudroyant ; mais l'homme, lui, sera-t-il foudroyé ?

Répondre oui ou non serait manquer de pertinence, mais réfléchir sur la nature de l'homme, à la lumière du savoir d'aujourd'hui, pourrait être une méthode conforme aux lois de l'esprit.

Car c'est l'esprit qui donne la vie.

Il n'y a pas de matière vivante, la matière ne peut pas se reproduire. Mais il existe une matière animée. L'objet de la génétique est très précisément de saisir sur le vif ce qui anime le brut, de décrire cette information qui produit et contrôle des myriades de molécules capables de canaliser le grouillement de l'énergie afin de conformer le hasard des particules à nos propres nécessités.

Dans la vie, il y a un message et si ce message est humain, cette vie est une vie d'homme. La matière animée par la nature humaine construit alors *un corps dans lequel prend chair un esprit.*

Les dons de l'esprit, comme on sait, sont au nombre de sept. Reste à savoir si leur énumération peut nous permettre de trier le fatras de connaissances qui nous reste à considérer.

1) *La sagesse* serait tout d'abord de préciser à quel usage sont destinés les moyens dont nous disposons. Un exemple historique nous fera comprendre ce point : on a beaucoup parlé du bicentenaire des droits de l'homme. Or, en France, 21 ans après la proclamation solennelle de ces droits, un philosophe fit une proposition de loi demandant qu'il soit interdit « d'étouffer ou autrement faire mourir en les saignant aux quatre membres les malades atteints de la rage ». Cette proposition de loi ne fut même pas discutée. Douze ans plus tard, naquit un enfant qui s'appelait Louis Pasteur. Sa vie fut la démonstration que ceux qui ont libéré l'humanité de la peste et de la rage n'étaient pas ceux qui brûlaient les pestiférés dans leur maison ou qui étouffaient les enragés entre deux matelas, mais bien ceux qui ont attaqué la maladie et défendu le malade.

En plus des moyens de diagnostic et de traitement, la médecine c'est la haine de la maladie et l'amour du malade. Eliminer le patient pour extirper le mal, c'est avorter la médecine.

Défendre chaque patient, prodiguer ses soins à tout homme sans lui demander son nom, sa race, sa religion, implique que chacun de nous soit tenu pour unique et donc irremplaçable. Pour s'assurer de cela, il faudrait une intelligence de l'être que justement la génétique nous fournit.

2) *L'intelligence.* Le nombre des combinaisons possibles entre les différents allèles dont père et mère nous transmettent chacun la moitié dépasse tellement le nombre des hommes vivants ou ayant vécu que chacun se trouve doté d'une composition originale qui ne s'était jamais produite et ne se reproduira plus.

Cette certitude statistique, nous l'avons maintenant sous les yeux par la méthode de Jeffreys.

La technique serait trop longue à décrire, mais son principe est le suivant. Après avoir extrait chimiquement l'ADN d'un fragment de tissu, on le traite avec des enzymes qui le coupent en fragments, qu'on sépare selon leur taille en les faisant migrer dans un champ électrique sur un support approprié. Après action de la sonde de Jeffreys, le résultat a un aspect familier tout à fait comparable au code-barre qu'on utilise dans les supermarchés. Des traits parallèles d'épaisseur variable et inégalement espacés définissent un message qu'un détecteur optique transmet à un ordinateur. Aussitôt s'affiche le nom, la quantité et le prix du produit.

Dans le code-barre de chacun de nous, cette carte d'identité génétique, strictement infalsifiable, et qu'on a toujours avec soi, la moitié des bandes sont identiques à celles qu'on trouve chez le père, l'autre moitié provenant

de la mère. Ainsi sous nos yeux se manifestent à la fois, l'originalité de chaque homme et sa filiation vraie.

Ces codes-barres seront eux aussi lus par un ordinateur, comme au supermarché ; la seule chose que la machine ne pourra jamais afficher, étant le prix de la vie humaine.

Pour résumer d'un mot ce que sagesse et intelligence nous révèlent de notre humaine nature, on pourrait dire simplement : *ni chose, ni animal, le corps humain est indisponible.*

Sous peine de réinstituer l'esclavage, nul ne peut l'exploiter ni disposer de lui.

3) *La prudence* s'impose donc lorsqu'une action biologique est appliquée à l'homme, directement bien sûr et même indirectement. Quatre cents ans avant notre ère le sage de Cos fit jurer à ses disciples : « je passerai ma vie et j'exercerai mon art dans l'innocence et la pureté : je ne donnerai pas de poison même si l'on m'en priait ni ne suggérerai pareil usage » — et voilà pour l'euthanasie — « et je ne donnerai pas de pessaire abortif à une femme » — et voilà pour l'avortement.

La sagesse et l'intelligence avaient dicté la prudence à l'homme qui fonda notre art, et ce serment d'Hippocrate, tous les médecins l'ont respecté.

Ils furent d'ailleurs suivis par toutes les autorités morales ou politiques du monde civilisé jusqu'à des temps très récents. Vatican II ne faisait que reprendre un enseignement absolument général et constant en rappelant que « l'avortement et l'infanticide sont des crimes abominables ».

Pourtant on doit remarquer qu'on décèle aujourd'hui, in utero, nombre de conditions plus ou moins défavorables et que l'élimination du fœtus, à toute époque de la grossesse, est permise par la loi Veil.

Comme les moyens de diagnostic s'affinent chaque jour on détectera les imperfections les plus minimes ou même les prédispositions à des troubles très tardifs, tels la chorée de Huntington apparaissant vers la quarantaine ou la maladie d'Alzheimer entraînant la démence entre 50 et 60 ans.

La prudence commande-t-elle d'éliminer les sujets reconnus porteurs de tares ? On peut affirmer que non.

Certes les maladies coûtent cher, en souffrance pour les patients et leur famille, en charge sociale pour la communauté qui doit remplacer les parents si le fardeau pour eux devient insupportable.

Le montant de ce coût, en argent et en dévouement est connu : c'est très exactement le prix que doit payer une société pour rester pleinement humaine.

Sans même évoquer les déportations des sélectionneurs nazis, le *Gnadentodt* pour les *unlebensverten Leben* (la merci par la mort pour les vies indignes d'être vécues), je citerai un exemple beaucoup plus ancien. Ne disposant pas du diagnostic anténatal, les Spartiates attendaient la naissance pour exposer dans les apothètes du mont Taygète les nouveau-nés dont la complexion leur paraissait incompatible avec le port des armes ou l'engendrement de futurs soldats. C'est le seul peuple de Grèce ayant systématiquement pratiqué cet implacable eugénisme.